

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 29 septembre 2021 à 20h00

ORDRE DU JOUR

Ouverture

Nomination d'un secrétaire de séance

A/ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 29 juin 2021

B/ Informations au Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance des décisions que Monsieur le Maire a été amené à prendre récemment, en vertu de la délibération prise par l'Assemblée Municipale donnant délégations au Maire, en vertu du Code Général des Collectivités Territoriales :

N°	En date du	Objet	Montant
21-19	21/06/2021	Lettre de mission au Cabinet JURICIA Conseil pour optimisation des dépenses au titre des taxes foncières, conclue pour une durée de douze mois.	Honoraires calculés selon un taux de partage de 30 % établi sur les dégrèvements et intérêts moratoires obtenus dans le délai de prescription et d'une année d'économies potentielles découlant de la modification des bases d'imposition du patrimoine de la Ville ainsi que de la réduction ou du remboursement des taxes foncières
21-20	21/06/2021	Convention de partenariat avec l'association Blues sur Seine pour le Festival Tracteur Blues 2021. Soirée de concerts le 02/07/2021	Adhésion 2021 : 100 € TTC Participation aux frais artistiques : 3.159,50 € TTC
21-21	21/06/2021	Contrat de vérification des installations thermiques fluides à la cuisine centrale avec la société APAVE. Interventions ponctuelles.	Montant de la mission, tous frais compris : 180 € TTC
21-22	21/06/2021	Attribution d'un MAPA à la société TONNENX pour le lot 01 "Fournitures scolaires" du marché "2021ADM01 - Acquisition fournitures scolaires, livres scolaires et non scolaires". Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 03/06/2021. Il peut être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de trois ans.	Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et les catalogues du fournisseur, auxquels sera appliqué un rabais de 15 % (sauf sur les articles indiqués "net" à côté du prix). Montant des prestations pour la période initiale du lot 01 "Fournitures scolaires" : 13.500 € HT maximum
21-23	21/06/2021	Attribution d'un MAPA à la société Office Général de la Documentation pour le lot 02 "Fournitures livres scolaires et non scolaires" du marché "2021ADM01 - Acquisition fournitures scolaires, livres scolaires et non scolaires". Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter du 03/06/2021. Il peut être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de trois ans.	Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et les catalogues du fournisseur, auxquels sera appliqué un rabais de 27 % pour les livres scolaires (manuels, cahiers d'exercices, guides pédagogiques). Pour les livres non scolaires (parascolaires, dictionnaires, jeunesse...), la remise est plafonnée à 9 %. Montant des prestations pour la période initiale du lot 02 "Fournitures livres scolaires et non scolaires" : 8.250 € HT maximum

N°	En date du	Objet	Montant
21-24	21/06/2021	Contrat de vérification périodique réglementaire des installations électriques au titre de la sécurité des travailleurs au restaurant scolaire situé rue Gambetta avec la société APAVE. Interventions ponctuelles.	Montant de la mission, tous frais compris : 492 € TTC
21-25	21/06/2021	Travaux de changement des menuiseries à l'école Molière avec la société MIROITERIE CD. Les travaux seront réalisés impérativement entre le 07/07 et le 20/08/2021.	Coût global : 105.969,92 € TTC
21-26	21/06/2021	Annulation de la décision n° 20-28 du 15/04/2020 concernant la mission de contrôle technique de construction (CTC) dans le cadre des travaux de rénovation d'un logement de fonction 28 rue Jean de la Fontaine, avec la société JPS Contrôle.	Coût global : 2.275 € HT
21-27	01/07/2021	Avenant n° 1 avec la société LAMBERT LOCATION pour le prêt d'un véhicule de remplacement afin d'assurer les contrôles légaux sur le véhicule loué dans le cadre du MAPA. Les autres clauses et conditions demeurent inchangées. Durée : du 05/07 au 30/07/2021	-
21-28	05/07/2021	Avenant n° 1 au contrat n° 0319/1859 de maintenance annuelle des alarmes incendies des bâtiments communaux avec la société CHENAFI, suite à un nouvel inventaire. L'avenant prend effet à compter du 03/06/2021.	Quantité : 25 alarmes Montant total : 2.655 € HT
21-29	05/07/2021	Avenant n° 1 au contrat n° 0319/1860 de maintenance annuelle des trappes de désenfumage des bâtiments communaux avec la société CHENAFI, suite à un nouvel inventaire. L'avenant prend effet à compter du 03/06/2021	Quantité : 38 treuils Montant total : 1.214 € HT
21-30	05/07/2021	Avenant n° 1 au contrat n° 59397D pour la vérification annuelle des 18 extincteurs du groupe scolaire Jeanne Couvry, à compter du 01/03/2021, avec la société SICLI	Coût : 89,52 € TTC/an
21-31	06/07/2021	Convention de financement "Appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires" avec l'Académie de Versailles. . Volet Equipement : équipements pour 1 classe par école, soit 3 classes (VPI, PC portable, switch, disque dur externe, tableau Velleda triptyque, liseuse). . Volet Services et Ressources numériques : 10 €/enfants/école	Coût sur le volet Equipement : 13.171,20 € dont subvention de l'Etat demandée : 7.350,00 € Coût sur le volet services et ressources numériques : 5.740,00 €, dont subvention de l'Etat demandée : 2.870,00 € Soit coût total collectivité pour l'ensemble du projet : 18.911,20 €, dont subvention de l'Etat demandée : 10.220,00 €
21-32	03/09/2021	Contrat de vérification et d'entretien de l'installation mécanique et électrique de l'église, ainsi que l'horloge stronomique de la mairie avec la société MAMIAS, à raison d'une visite/an. Le contrat prend effet au 01/01/2022 pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction, sans excéder les 3 ans.	Coût global : Eglise : 384 € TTC Mairie : 66 € TTC
21-33	05/07/2021	Contrat de vérification et d'entretien du panneau d'affichage du gymnase du Parc avec la société BODET. Le contrat prend effet au 01/07/2021 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, au maximum trois fois.	Coût global : 480 € TTC/an
21-34	05/07/2021	Contrat de vérification et d'entretien du panneau d'affichage du gymnase des Prés l'Abbé. Le contrat prend effet au 01/07/2021 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, au maximum trois fois.	Coût global : 660 € TTC/an
21-35	09/07/2021	Bail de location à titre précaire d'un logement F3 situé 23 rue des Prés l'Abbé, pour une durée de 1 mois à compter du 24/06/2021.	500,90 € mensuels indexables

N°	En date du	Objet	Montant
21-36	09/07/2021	Contrat de prestation avec l'illustrateur, M. DEQUEST, pour des ateliers artistiques. Intervention à la médiathèque le 25/09/2021 : animation de 2 ateliers d'1h30 chacun et dédicace de sa bande dessinée "Croc blanc"	Coût global : 300 € TTC
21-37	09/07/2021	Contrat de prestation avec le producteur, M. PONCON, pour création de jeux vidéo. Intervention à la médiathèque les 02, 04 et 05/11/2021 : stages de 3h00 chacun de 9h à 12h	Coût global : 300 € TTC
21-38	29/07/2021	Contrat de contrôle et maintenance des aires de jeux avec la société ECOGOM. Le contrat prend effet à compter du 01/04/2021 avec deux reconductions tacites. La durée du contrat ne pourra excéder 3 ans	Prestations forfaitaires - Prix global et forfaitaire annuel : 3.864 € HT Taux horaire pour les prestations sur devis : 52 € HT Coefficient sur achats pour les prestations sur devis : 1,30
21-39	29/07/2021	Contrat de contrôle et maintenance d'équipements sportifs avec la société ECOGOM. Le contrat prend effet à compter du 01/04/2021 avec deux reconductions tacites. La durée du contrat ne pourra excéder 3 ans	Prestation forfaitaire : 1.050 € HT/an pour 3 passages Prestations de maintenance - Coefficient sur les achats : 1,30 Taux horaire : 50 € HT
21-40	28/07/2021	Annulée	-
21-41	29/07/2021	Contrat d'entretien des réseaux d'assainissement de la cuisine centrale et du restaurant Corneille avec la société EAV d'Ecquevilly. Le contrat prend effet à compter du 03/05/2021 pour une durée de 1 an. Il pourra être renouvelé trois fois.	Coût global : 5.377,20 € TTC
21-42	02/08/2021	Avenant n° 2 avec la société LAMBERT LOCATION pour le prêt d'un véhicule de remplacement afin d'assurer les contrôles légaux sur le véhicule loué dans le cadre du MAPA. Les autres clauses et conditions demeurent inchangées. Durée : du 30/07 au 02/08/2021	-
21-43	16/08/2021	Avenant à la convention signée avec le Collège suite à une erreur matérielle concernant les créneaux de mise à disposition du gymnase du Parc. L'avenant emporte validité telle que prévue à la convention, soit au 01/09/2021, pour une durée de trois années scolaires. Elle devra être renouvelée par voie de convention portant accord express avant la rentrée 2024.	-
21-44	27/08/2021	Contrat de soutien de consultants-experts par téléphone avec la société SVP, spécialisée dans de nombreux domaines (urbanisme, ressources humaines, marchés publics, technique et qualité, achats, environnement, fonctionnement des collectivités...). Le contrat est conclu pour une durée de trois ans fermes à compter du 01/09/2021.	Honoraires : 2.069,06 € TTC/trimestre, soit 689,69 € TTC/mois Veille (petite enfance, jeunesse et finances locales) : 407,88 € TTC/trimestre, soit 135,96 € TTC/mois
21-45	07/09/2021	Contrat de vérification périodique et technique des installations électriques, installations au gaz sur tous les bâtiments communaux avec la société QUALICONSULT. Ce contrat est conclu pour une durée de 3 ans fermes à compter du 07/09/2021.	Coût global : . Vérification gaz : 2.340 € HT/an . Vérification électrique : 4.588 € HT/an
21-46	14/09/2021	Convention avec le CIG pour la mise à disposition d'un archiviste. Durée : 6,5 semaines de 39 heures. La présente décision annule et remplace la décision n° 20-31 du 13/05/2020 ; la mission n'ayant pas pu se tenir en raison des conditions sanitaires.	Coût global : 39 € par heure de travail, soit 10.000 €

C/ Notes de synthèse

- 1 - Démission d'un conseiller municipal et installation d'un nouveau conseiller municipal
- 2 - Remplacement de Madame Valérie GAINCHE, démissionnaire, à la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent et au jury de concours
- 3 - Remplacement de Madame Valérie GAINCHE, démissionnaire, auprès des établissements bancaires
- 4 - Remplacement de Madame Valérie GAINCHE, démissionnaire, aux comités consultatifs des finances et des affaires générales
- 5 - Inscription à l'inventaire des dépenses d'investissement d'un montant unitaire inférieur à 500 €
- 6 - Dépôts sauvages - Mise en place d'une participation aux frais de nettoyage lors de dépôts illégaux sur la Commune
- 7 - Remboursement des frais engagés par la Ville de Gargenville dans le cadre de la prise en charge des Ivresses Publiques et Manifestes (IPM)
- 8 - Avenant n°1 avec l'entreprise ARC EN CIEL relatif à la suspension des prestations d'entretien ménager en raison de la situation d'urgence sanitaire
- 9 - Protocole d'accord partenarial et financier avec le Club Omnisports de Gargenville (COG)
- 10 - Décision Modificative n° 2 sur le budget de la ville
- 11 - Vente de la parcelle cadastrée section AP n° 340
- 12 - Demande de renouvellement de licences d'entrepreneur de spectacles vivants
- 13 - Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG)

Fait à Gargenville, le 21 septembre 2021

Affiché, le 22 septembre 2021

Le Maire,
Yann PERRON



Le Maire,
Yann PERRON

